

Bureau du 23 novembre 2023

Présents :

Membres du Bureau : Nesrine Ben Ahmed (visio), Dorothée Citerne (visio), Thierry Déau (visio), Vincent Guardiola (visio), Boris Rowenczyn, Pierre Vidailhet (visio)

Membres du Comité : Manuel Astier, Eric Coursin, Charles-Edouard Delpierre, Régis Damour, Vincent Desvignes (visio), Charles Hazet (visio)

Permanentes et invité : Anne Daire (visio), Camille Laborie

Excusés : Herminie Metzger, Christelle Abou Chedid

Se reporter au diaporama projeté

Validation du relevé de décisions du 20 septembre 2023

Le relevé de décisions est validé à l'unanimité.

Le Bureau valide la charte des groupes professionnels, telle que mise à jour suite aux échanges qui ont eu lieu lors du séminaire de rentrée du 14 octobre 2024.

Décision Représentant Ponts Alumni pour résidences étudiantes

L'Ecole des Ponts souhaite renégocier la convention avec ARPEJ (et Ponts Alumni) pour pouvoir disposer non plus de 44 mais de 88 chambres dans la résidence Perronet pour y loger ses élèves. Il serait bien qu'un administrateur disponible puisse être désigné pour suivre ce dossier.

Le Bureau désigne Boris Rowenczyn comme son représentant dans tous les échanges et négociations à venir sur les résidences étudiantes de Champs-sur-Marne. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Maison des Mines et des Ponts

Manuel Astier fait un point sur l'avancée du dossier, comme suite à la présentation au Comité du 22 juin dernier. A date, Ponts Alumni n'a plus d'administrateur à la SA HLM, les administrateurs de PA, l'ENPC et l'ensta, ainsi que Manuel Astier son président ayant été démis lors de la dernière AG. Le Président fait savoir que le DG d'Axentia (l'opérateur d'immobilier social de la BPCE), n'a pas retourné ses appels. Il pourrait être intéressant de contacter une personne au-dessus d'Axentia (par ex le président du directoire de la BPCE), pour les dissuader de signer le pacte de contrôle conjoint avec les mines.

Pour mémoire, Ponts Alumni souhaite obtenir a minima que la répartition des chambres par association soit inscrite une fois pour toutes dans les statuts, comme cela avait été proposé et accepté lors des échanges avec Paul Duphil, ancien président de Mines ParisTech Alumni.

Assignation en justice

Afin de faire valoir leurs droits, Ponts Alumni, l'Ecole des Ponts, ENSTA Alumni, Manuel Astier et Delphine Lepetit-Grespinet ont engagé une action en justice contre la SA HLM Maison des Mines et des Ponts et Chaussées et Mines Paris Alumni. L'affaire venue devant le tribunal de commerce de Paris a fait l'objet d'un renvoi à une audience de procédure programmée le 15 janvier 2024 pour le dépôt des conclusions des défendeurs.

Lors de l'audience, les défendeurs ont indiqué qu'ils sont favorables à la mise en œuvre d'une conciliation, sous l'égide du tribunal de commerce. Le Président fait savoir au Bureau qu'il est favorable, mais qu'il doute de la réelle volonté des mines, et qu'il faut donc continuer à mettre la pression.

Assemblée Générale

La Maison des Mines des Ponts convoque son Assemblée Générale en session ordinaire le 4 décembre 2023 pour valider la nomination d'Axentia en tant qu'administrateur. La convocation, adressée en courrier simple, a été déposée à la Poste le 17 novembre. A la date du Bureau, Manuel Astier et ENSTA Alumni n'ont pas reçu de convocation.

Le Bureau demande à l'avocat si l'AG a été dûment convoquée, ce qui pourrait conduire à son annulation.

Atterrissage budgétaire 2023

Point trésorerie

La trésorière présente une prévision d'atterrissage budgétaire équilibrée malgré des recettes supérieures de +50 k€ par rapport au budget approuvé en AG, grâce aux dividendes versés par PFC au titre de 2023. Deux points en particulier méritent l'attention :

- Une baisse des produits associatifs de -12% en raison principalement d'une baisse des recettes liées aux cotisations (-17%) et des dons (-20%) par rapport au budget,
- Une augmentation des frais de fonctionnement de +29 k€ (+80%) par rapport au budget due essentiellement aux honoraires de l'avocat dans le cadre du litige avec Mines ParisTech Alumni.

Comparé au réalisé de l'exercice 2022, on enregistrerait une baisse de 41 k€ des cotisations.

Deux points de vigilance sont identifiés pour 2024 :

- Le taux d'occupation des 31 postes du programme Ponts Alumni à Station F : 5 postes ne sont pour l'instant pas attribués au 1^{er} janvier 2024, le Comité de sélection des startup n'ayant pas pu « faire le plein » avec les candidats qui se sont présentés le 17 novembre.
- L'utilité d'une cotisation à ParisTech Alumni pose question, faute d'activité.

Echanges

Comment améliorer notre taux de cotisations ?

Des alumni donateurs confondent la Fondation et Ponts Alumni et peuvent considérer que donner à la Fondation revient également à Ponts Alumni...

- ➔ Une communication claire de présentation des rôles de la Fondation et de Ponts Alumni est à préparer rapidement pour éviter la confusion.
- ➔ A noter que hors Prix Entreprenariat et Bourses, la solidarité est plutôt portée par la SAIPC et Ponts Alumni.

Faut-il élargir les moyens de paiement ?

- ➔ Insister sur le prélèvement des cotisations ? Un prélèvement mensuel ?
- ➔ Trouver des alternatives pour payer ? (Lydia)

La prochaine campagne de cotisation s'appuiera largement sur le travail des persona et s'attachera donc dans la mesure du possible à apporter une réponse personnalisée à chacun...

Soutien de la Fondation à Station F ?

Non, cela ne rentre pas dans l'objet de la Fondation.

Comment faire le plein dans le programme PA@Station F pour le 1^{er} janvier 2024 ?

Par un message aux autres associations de Grandes Ecoles (Camille) + GEF Start-up (Dorothee) + nouveaux postes pour des start-up existantes

Investissements (Talence Gestion – Géraldine Wersy)

Les fonds placés en EuroCroissance ont connu une très belle performance depuis l'ouverture des comptes fin 2018 mais il faut s'attendre désormais à des taux autour de 4%, à partir de 2023 et pour les années à venir.

Trois options de placement sont présentées, avec des risques, des rendements et des niveaux de disponibilités de cash variables : Bon de capitalisation / produits structurés / Fonds obligataires. Les trésoriers se chargent de

- ➔ Faire le profil de nos besoins en terme de liquidités sur les prochaines années
- ➔ Préparer et diffuser une note sur la stratégie d'investissements de Ponts Alumni

A soumettre au Bureau puis au Comité pour décision d'investissement.

Prochaines dates

- (26 novembre : Rencontres oenophiles des Grandes Ecoles / marché vigneron)
- 1^{er} décembre : présentation par Anthony Briant au Comité de la raison d'être de l'Ecole
- 18 décembre (comité + dîner de fin d'année)
- 29 janvier 2024 : Comité - Invités : A.Briant et JF.Figuié non disponibles pour le dîner de fin d'année.
- ~~29 février~~ **27 février (nouvelle date)** : Bureau
- 26 mars : Bureau
- 22 avril : Comité - Election du nouveau président + Bureau
- 16 mai : Assemblée Générale
- 20 juin : Bureau
- 9 juillet : Comité